

CREDIT AGRICOLE S.A.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 17 DECEMBRE 2024

Le Conseil d'administration s'est réuni le 17 décembre 2024 dans la salle du Conseil d'administration au siège de Crédit Agricole S.A. à Montrouge.

ooo

Présidence : M. Dominique LEFEBVRE

Présents : M. Raphaël APPERT, Vice-Président, Mme Agnès AUDIER, M. Olivier AUFFRAY, Mme Sonia BONNET-BERNARD, MM. Hugues BRASSEUR, Pierre CAMBEFORT, Mme Marie-Claire DAVEU, M. Jean-Pierre GAILLARD, Mmes Christine GANDON, Nicole GOURMELON, Marianne LAIGNEAU, MM. Christophe LESUR, Pascal LHEUREUX, Mme Alessia MOSCA(Teams), M. Arnaud ROUSSEAU, Mme Carol SIROU, M. Louis TERCINIER, Mme Catherine UMBRICHT, MM. Eric VIAL, Éric WILSON, Administrateurs.

M. Philippe BRASSAC, Directeur général,

Mme Pascale BERGER, MM. Olivier DESPORTES et José SANTUCCI, censeurs,

M. Guillaume MAITRE, Représentant du Comité social et économique.

Assistaient également à la réunion, MM. Olivier GAVALDA, Jérôme GRIVET, Xavier MUSCA, Directeurs généraux délégués, Mme Véronique FAUJOUR, Secrétaire Générale, et M. Eric LE CANN, secrétaire de séance.

Ont également participé pour partie à la réunion, Mme Agnès HUSSHERR et M. Jean LATORZEFF, Commissaires aux Comptes, ainsi que Mmes Alexandra BOLESLAWSKI, Directrice des risques Groupe, et Bénédicte CHRETIEN, Directrice des ressources humaines Groupe Crédit Agricole S.A.

La séance a débuté à 14h et a été levée à 18h20.

(...)(...)

V/ NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE CREDIT AGRICOLE S.A.

Le Président indique que le Conseil est réuni ce jour pour arrêter une décision concernant la nomination du Directeur général qui va succéder à M. BRASSAC, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale du 14 mai 2025 conformément aux dispositions combinées de l'article L 225-54 du Code de commerce et de l'article 18 des statuts de la Société.

(...)(...)

Sur proposition du Comité des nominations et de la gouvernance, le Président propose donc au Conseil d'administration de délibérer sur la désignation de M. Olivier GAVALDA en qualité de Directeur général de Crédit Agricole S.A. Cette décision prendrait effet à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2025.

Après avoir pris connaissance de la proposition du Comité des nominations et de la gouvernance, le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide de désigner M. Olivier GAVALDA en qualité de Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Cette décision prendra effet à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2025. M. GAVALDA disposera également de la qualité de dirigeant effectif en application de l'article L 511-13 du Code monétaire et financier.

Extrait certifié conforme à l'original
Le 18 décembre 2024*,

La Secrétaire Générale



Véronique FAUJOUR

**sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration du Procès-verbal de sa séance du 17 décembre 2024 qui lui sera soumise lors de sa prochaine séance.*